



NOTE D'INFORMATION N° **132-~~==~~**/MFB/DGD DU **05 SEPT 2025**
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Ouverture d'un nouveau bureau du BURIDA pour la perception de la Rémunération pour Copie Privée (RCP) et la Rémunération pour Reproduction par Reprographie (RRR)

Réf. : Courrier BURIDA n°434 BURIDA/DG/DAJ/ du 21 août 2025.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance des usagers l'ouverture d'un nouveau bureau pour la perception de la Rémunération pour Copie Privée (RCP) et la Rémunération pour Reproduction par Reprographie (RRR), sis à Treichville Km 1, Boulevard de Marseille, près de l'Edition NEI CEDA, 2^{ème} étage de l'immeuble MROUE.

Par conséquent, les importateurs de matériels et supports assujettis à la RCP et à la RRR sont invités à se rendre audit bureau, munis des déclarations en détails de mise à la consommation, en vue de l'acquittement desdites redevances.

Je précise, à toutes fins utiles, que les services de ce bureau sont joignable au : 00225 0757175994 ; noel.nzi@buridaci.com.



Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National